



Inscription école

MCC Les Meyrinos

Date de roulage	
Enfant	
Parent, téléphone	

Veillez prendre connaissance de ce qui suit :

En raison de la situation sanitaire actuelle, le comité met en place un certain nombre de règles de comportement afin d'ouvrir le terrain dans les meilleures conditions pour tous et en respectant les directives édictées par le Conseil fédéral et en tenant compte des recommandations de la FMS.

Nous vous demandons de faire preuve de bon sens car l'ouverture et l'exploitation du terrain ne peuvent se faire que sur la base de la confiance et dans le respect des règles à respecter scrupuleusement. Le cas contraire, le comité se donne le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir les règles de protection et de sécurité Covid 19 auprès de ses membres et auprès de ses non-membres, y compris une interdiction provisoire d'accès au terrain.

Conditions de roulage :

- **l'école de motocross reprend le mercredi 20 mai de 14h00 à 19h00**
- l'inscription à l'entraînement doit se faire en ligne et au plus tard le mardi soir à 20h00
- uniquement les enfants membre de l'école de motocross peuvent s'inscrire
- selon les conditions météorologiques le terrain peut être fermé. Veuillez consulter le site internet le matin du roulage
- un seul parent maximum accompagnant par enfant
- la buvette sera fermée jusqu'à nouvel avis, chacun apporte boisson et nourriture
- l'enfant qui roule le mercredi ne pourront pas rouler le samedi
- le déroulé de l'entraînement sera décidé en fonction du nombre d'enfants par le responsable de l'école
- organisation du mercredi après-midi jusqu'à nouvel avis :
 - si moins de 10 inscrits, deux groupes de quatre élèves seront constitués
 - si le nombre d'élèves dépassent 10 inscrits, il y aura roulage libre avec surveillance par un prof

Le parent qui inscrit son enfant certifie avoir pris connaissance des conditions de roulage et en signant le document en accepte les clauses et décharge le club de toute responsabilité et de poursuite en cas d'accident et/ou de maladie.

Fait à Sézegnin, le :

Signature parent :